



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : VOEU RELATIF AU SOUTIEN AU CENTRE DE SANTÉ BENOÎT FRACHON

L'an deux mille vingt trois, le dix neuf septembre, le conseil municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur MOROGE Jérôme, Maire.

Convocation envoyée le 12/09/2023

Compte-rendu affiché le 20/09/23

Président : Monsieur Jérôme MOROGE

Secrétaire élu: Monsieur Levana MBOUNI.

Rapporteur : Monsieur Jérôme MOROGE

MEMBRES PRÉSENTS À LA SÉANCE

Jérôme MOROGE ; Marlène BONTEMPS ; Maryse DOMINGUEZ ; Sandrine COMTE ; Marine BOISSIER ; Thierry DUCHAMP ; Ahlame TABBOUBI ; Maryse MICHAUD ; Jacques ROS ; Marcel GOLBERY ; Jean-Luc PAYS ; Anne DEMOND ; Dominique LARGE ; Sandrine BELMONT ; Marjorie MERCIER ; Oihiba DRIDI ; Levana MBOUNI ; Claude MOUCHIKHINE ; Michèle CALVANO ; Josiane MARTIN

ABSENT EXCUSÉ AVEC PROCURATION

Wilfrid COUPE a donné procuration à Ahlame TABBOUBI

Patrice LANGIN a donné procuration à Thierry DUCHAMP

Eliane CHAPON a donné procuration à Levana MBOUNI

Alain DONJON a donné procuration à Maryse DOMINGUEZ

Yann-Yves DU REPAIRE a donné procuration à Marjorie MERCIER

Max SEBASTIEN a donné procuration à Sandrine COMTE

Nora BELATTAR a donné procuration à Marlène BONTEMPS

Marion LECLERE a donné procuration à Marine BOISSIER

Alexis MONTOLIU a donné procuration à Dominique LARGE

ABSENTS

Bernard JAVAZZO ; Maud MILLIER DUMOULIN ; Pierre Marie MACHION ;
Anissa HIDRI

-----oooOooo-----

Mesdames, Messieurs,

Le maintien d'un système de santé de proximité est le défi majeur des prochaines années au sein de nos collectivités.

La pénurie de professionnels de santé sur notre territoire, engendrant des délais d'attente toujours plus longs, une surcharge de travail pour des professionnels en exercice et une accessibilité réduite aux soins, a des conséquences graves sur la qualité de vie de nos concitoyens.

Nos centres de santé de proximité ont pour vocation de pallier ces insuffisances en assurant des soins accessibles, abordables et de qualité. S'ils sont une ressource essentielle pour la prévention, le diagnostic précoce et la prise en charge des maladies, ils jouent également un rôle important dans la réduction des inégalités en matière de santé.

Convaincue que le Centre de Santé Benoît Frachon est un acteur incontournable du territoire capable de répondre à ces enjeux, la Ville contribue à hauteur d'environ **350 000€** au bon fonctionnement du centre, que ce soit par le biais de subventions ainsi que par la mise à disposition de locaux. Cet accompagnement financier et matériel assurait jusqu'alors le bon fonctionnement d'un centre ouvert à tous et dispensant des soins de qualité.

Pourtant, depuis l'épidémie de COVID qui a mis à mal notre système de santé tout entier, nos centres de santé de proximité sont fragilisés. Ils font face à des ressources limitées, à des besoins croissants de la population et à des pressions financières constantes.

Malgré notre soutien conséquent, notre Centre de Santé, comme tant d'autres, traverse une période difficile.

Pour faire face à cette situation, il est essentiel que l'intégralité des acteurs locaux s'implique contribuant ainsi à stabiliser la situation et à impulser une dynamique qui assurera la pérennité de l'établissement.

Notre Conseil Municipal appelle donc La Métropole de Lyon, La Caisse Primaire d'Assurance Maladie, l'Agence Régionale de Santé et la Région Auvergne-Rhône-Alpes à s'associer à la Ville pour :

- Soutenir financièrement le Centre de Santé Benoît Frachon dans cette période difficile.
- L'accompagner dans le renouvellement du matériel, afin de garantir aux habitants une offre de soins toujours plus efficace et un centre attractif pour les professionnels.
- Apporter leur aide dans le recrutement et la formation des praticiens, ressource cruciale pour le bon fonctionnement de l'établissement.

En adoptant ce vœu, nous exprimons notre détermination à faire de la santé de nos concitoyens une priorité absolue. Nous nous engageons à garantir que le Centre de Santé Benoit Frachon dispose des ressources et du soutien nécessaires pour continuer à offrir des soins de qualité, à promouvoir la prévention et à favoriser l'égalité d'accès aux soins.

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés avec 29 voix POUR,

ADOpte le vœu relatif au soutien à apporter au Centre de Santé Benoît Frachon

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS

Certifié,

Le secrétaire de séance

Monsieur Levana MBOUNI



Envoyé en préfecture le 20/09/2023

Reçu en préfecture le 20/09/2023

Publié le

ID : 069-216901520-20230919-VILLE_2023DL059-DE



Le président de séance,

Jérôme MOROGE,
Maire,
Conseiller Régional